

CHARTRE DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE du CAF Annecy

1 : LA NEWSLETTER

- envoyée à tous les adhérents par la commission Communication

Elle annonce :

- les activités récurrentes du club
- les activités de la FFCAM
- des informations ponctuelles

Calendrier des infos récurrentes recensées

DATES	INFOS
Début Septembre	<ul style="list-style-type: none">- Randorientation- Sortie vétérans- Soirée présentation trail- Inscriptions aux écoles des Trappeurs, des Aventuriers, groupe jeunes alpinisme- Livrets formation FFCAM- Réception des nouvelles licences- Appel à candidature AG- Inscriptions escalade SAE
Début novembre	<ul style="list-style-type: none">- Présentation des activités d'hiver- Inscriptions école de ski de piste- Assemblée Générale- Achats pack DVA- 1/2 journée utilisation DVA- Carte USCA
Début janvier	<ul style="list-style-type: none">- Vœux du président- Dates et lieu du camp d'été- Annonce des activités Canyon du printemps- Séjour escalade jeunes du printemps- Grand parcours ski de randonnée
Début mars	<ul style="list-style-type: none">- Inscriptions cours escalade en extérieur- Shabrakross- Présentation des activités d'été (VTT, Trail, canyon, rando montagne, alpinisme)- Grand parcours nordique
Début mai	<ul style="list-style-type: none">- Inscriptions camp d'été- Montée des handicapés au Parmelan- Licences à prix réduit- Grand parcours alpinisme de juin

Restent des sujets ponctuels comme :

- recherche de bénévoles
- annonce pour les refuges
- sujets d'actualité
- nouveaux bons plans
- annonces administratives
-
- nouvelles activités
- soirée festive
- conférence débat
- nouveau site d'escalade
- opportunité d'achat de matériels individuels

Un bandeau avec **logo du club** et **frise FFCAM** introduira la newsletter, suivi de : **L'actualité de votre club alpin – date**

Bandeau actuel :



Couleur de la frise FFCAM : on garde le bleu toute l'année compte-tenu des infos de diverses natures contenues dans chaque newsletter.

2 – LE FLASH INFO

- envoyé à tout ou partie des adhérents
- envoyé par la commission Communication

Contenu :

- information CAF Annecy arrivée trop tardivement pour la newsletter
- propositions de partenaires : films, ventes privées, nouvelles réductions Bons Plans....

Bandeau :

. Chaque mail sera introduit par un bandeau informant clairement de la provenance du mail et indiquant notre appartenance à la FFCAM.

à savoir : **logo du club + FLASH INFO + frise FFCAM** (couleur bleue).



3 – GOOGLE GROUP

- devra être privé, messages réservés aux membres du groupe. S'assurer de sa confidentialité.
- envoyé par le responsable d'activité aux adhérents pratiquant l'activité et préalablement inscrits

4 – MAILS ACTIVITÉS

envoyés par les responsables d'activités depuis Extranet (demander l'accès au président)
ou par la commission Communication sur demande du responsable d'activité

. Contenu : sujets à la discrétion des responsables

. Chaque mail sera introduit par un bandeau informant clairement de la provenance du mail et indiquant notre appartenance à la FFCAM.

à savoir : **logo du CAF Annecy + nom de l'activité + frise FFCAM** de couleur marron :



Chaque responsable d'activité trouvera un bandeau au nom de son activité disponible [ici](#) (site → onglet 'club' → charte graphique).

Important : Chacun aura le souci de ne pas inonder les adhérents de mails.

5 – SITE DES COLLECTIVES

Sont à inscrire impérativement sur **le site des collectives** et non sur la page d'accueil du site web :

- toute annonce concernant les sorties encadrées d'une journée ou de plusieurs jours
- les inscriptions à ces sorties.

Pour les séjours longue durée, les inscriptions devront être signalées sur le site des collectives bien en amont.

Le responsable d'activité aura la charge de ces annonces lors de l'élaboration du programme en début de saison.

6 – RÉSEAUX SOCIAUX

1 - Des responsables sont nommés par la Commission Communication pour relayer et contrôler les publications du club sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram...) et répondre aux éventuels messages et questions qui peuvent être adressés au club par ces canaux.

2 - Les publications doivent concerner les activités à l'initiative du club alpin d'Annecy, notamment les événements organisés par le club, les sorties proposées sur le site des Collectives, ainsi que toutes les annonces ou articles parus sur le site internet du club.

3 - Tout article publié sur les réseaux sociaux doit mentionner le nom du club alpin français d'Annecy et, le cas échéant, mettre en avant l'encadrement des bénévoles CAF.

4 - Le logo du club alpin d'Annecy sera utilisé comme photo de profil sur les différents réseaux sociaux afin que les utilisateurs puissent facilement identifier le club pour toutes les publications qui seront réalisées. Il ne pourra pas être utilisé par des tiers sans accord de la Commission Communication.